

Nevers, le 06 JAN 2022

Direction Éducation Jeunesse et Enseignement Supérieur
Service Éducation Populaire et Jeunesse

Affaire suivie par :

T. : 03.86.93.01.94

Mail : nadia.rabhi@nievre.fr

Réf. :

Pièces jointes :

- Ordre du jour

- Convocation à la session plénière extraordinaire



Mesdames, Messieurs, les Chef.f.es d'établissement,

Dans le cadre du projet « collège de demain », le Conseil départemental souhaite associer à la réflexion les jeunes élu.e.s du Conseil Départemental Jeune et Citoyen en organisant une session plénière extraordinaire qui se tiendra le **jeudi 3 mars 2022** à partir de **9h00 jusqu'à 12h00** à la **salle François Mitterrand** située à **l'Hôtel du département rue de la Préfecture**.

Vous trouverez en pièces jointes la convocation et l'ordre du jour à remettre aux jeunes élu.e.s du CDJC. Pour compléter cet envoi, vous trouverez ci-dessous les détails précisant l'organisation des transports pour cette session plénière extraordinaire.

1. Pour le secteur de Cosne haut Val de Loire: Transport «Voyages RAIMBAULT»

Itinéraire: Départ du collège «Claude Tillier» à Cosne Cours sur Loire à 8h10, passage au collège «les Guillaeraults» à Pouilly sur Loire à 8h30, passage au collège «Aumeunier Michot» à la Charité sur Loire à 8h45. Arrivée à 9h15 au Conseil Départemental à Nevers.

Reprise à Nevers à 13h00 devant le Conseil départemental pour un retour à la Charité sur Loire à 13h30, puis à Pouilly sur Loire à 13h45, puis au collège Claude Tillier à Cosne Cours sur Loire à 14h15.

2. Pour le secteur de Decize Sud Nivernais: Transport «Gonin»

Itinéraire : Départ du collège «Jean Rostand» à La Machine à 8h30, passage au collège «Louis Aragon» à Imphy à 9h00. Arrivée à 9h30 au Conseil Départemental à Nevers.

Reprise à Nevers à 13h00 devant le Conseil départemental pour un retour à Imphy à 13h30, puis à la Machine à 14h00.

3. Pour le secteur de Saint Pierre le Moutier: Taxi «AS2L»

Itinéraire : Départ du collège «les Allières» à Saint-Pierre le Moutier à 8h30. Arrivée à 9h00 au Conseil départemental à Nevers.

Reprise à Nevers à 13h00 devant le Conseil départemental pour un retour à Saint-Pierre le Moutier à 13h30.

4. Pour le secteur de Château-Chinon Morvan Bazois: Transport «Gonin»

Itinéraire : Départ du collège «Antony Duvivier» à Luzy à 8h00, puis passage au collège «Champ de la Porte» à Cercy la Tour à 8h35. Arrivée à 9h35 au Conseil départemental à Nevers.

Reprise à Nevers à 13h00 devant le Conseil départemental pour un retour à Cercy la Tour à 14h00, puis à Luzy à 14h35.

5. pour le secteur de Lormes/Corbigny/Saint Saulge et Saint Benin: Transport «Rouzeau»

Itinéraire: Départ du collège «Paul Barreau» à Lormes à 8h00, passage au collège «Noël Berrier» à Corbigny à 8h20, puis au collège «Jean Arnolet» à Saint Saulge à 8h55, et au collège «Les Amognes» à

Saint Benin d'Azy à 9h20. Arrivée à 9h55 au Conseil départemental à Nevers

Départ de Nevers à 13h00 devant le Conseil départemental pour un retour à Saint Benin d'Azy à 13h35, puis à Saint Saulge à 14h00, à Corbigny à 14h35 et à Lormes à 14h55.

6. Collège «les grands lacs du Morvan » à Montsauche-les-Settons – Taxi Bureau

Itinéraire : Départ du collège «les grands lacs du Morvan» à Montsauche-les-Settons à 8h00 Arrivée à 9h30 au Conseil départemental à Nevers.

Départ de Nevers à 13h00 devant le Conseil départemental pour un retour à Montsauche-les-Settons à 14h30.

7. Pour le secteur de Cosne Haut Val de Loire: Transport «ROPARS»

Itinéraire : Départ du Collège «Henri Clément» à Donzy à 8h15. Arrivée à 9h15 au Conseil départemental à Nevers.

Départ de Nevers à 13h00 devant le Conseil départemental pour un retour à Donzy à 14h00.

8. Pour le secteur de Clamecy vallée de l'Yonne: Transport «Saint-Marc»

Itinéraire : Départ du collège «Giroud de Villette» à Clamecy à 8h00, passage au Lycée-Collège «Le Mont Châtelet» à Varzy à 8h20. Arrivée à 9h30 au Conseil départemental à Nevers.

Départ de Nevers à 13h00 devant le Conseil départemental pour un retour à Varzy à 14h10, puis à Clamecy à 14h30.

9. Pour le secteur de Château-Chinon Morvan Bazois: Taxi Rollot

Itinéraire: Départ du Collège «Bibracte» à Château-Chinon à 8h00. Arrivée à 9h20 au Conseil départemental à Nevers.

Départ de Nevers à 13h00 devant le Conseil départemental pour un retour à Château-Chinon à 14h20.

10. Pour le secteur de Nevers: Transport STIN

Itinéraire: Départ du collège «Les Loges» à Nevers à 8h30, passage au collège «Les Courlis» à Nevers à 8h50, passage au collège «Victor Hugo» à Nevers à 9h05, puis au collège «Adam Billaut» à Nevers à 9h15. Arrivée à 9h25 au Conseil départemental à Nevers.

Départ de Nevers à 13h00 devant le Conseil départemental pour un retour au collège «Adam Billaut» à 13h10, au collège «Victor Hugo» à 13h20, au collège «Les Courlis» à 13h35, et au collège «Les Loges» à 13h55.

11. Pour le secteur Prémery, Guérigny et Varennes-Vauzelles: Transport STIN

Itinéraire: Départ du collège «Achille Millien» à Prémery à 8h30, passage au collège «Jean Jaurès» à Guérigny à 8h55, passage au collège «Henri Wallon» à Varennes-Vauzelles à 9h20. Arrivée à 9h35 au Conseil départemental à Nevers.

Départ de Nevers à 13h00 devant le Conseil départemental pour un retour à Varennes-Vauzelles à 13h15, puis au collège «Jean Jaurès» à Guérigny à 13h40, et au collège «Achille Millien» de Prémery à 14h05.

NB. Tous les départs se font devant l'entrée de chaque collège. Le repas sera pris en charge par le Département avant le retour au collège.

Comptant sur votre précieuse collaboration pour permettre la réussite de ce projet, je vous prie d'agréer, **Mesdames, Messieurs, les Chef.f.es d'établissement**, l'assurance de mes sentiments les meilleurs, l'expression de mes hommages respectueux.

Farid HADJAB



Directeur de l'Éducation, de la Jeunesse
et de l'Enseignement Supérieur